

-

FEVRIER 2020

PRÉSENCES PRÉVISIONNELLES

Aucune permutation, ni ajout de jours d'accueil n'est autorisé sans demande écrite préalable au secrétariat

Nom de(s) l'enfant(s) :

Prénom de(s) l'enfant(s) :

Ecole fréquentée :

Je m'engage à prévenir le secrétariat de toute modification ou annulation de mon besoin d'accueil.

Signature (nom, prénom si par mail)

DATES	JOURS	MONS (cocher selon besoins)	FRAMERIES (cocher selon besoins)	heure d'arrivée en accueil	heure approx de reprise de l'enfant
03-févr	Lundi				
04-févr	Mardi				
05-févr	Mercredi				
06-févr	Jeudi				
07-févr	Vendredi				
10-févr	Lundi				
11-févr	Mardi				
12-févr	Mercredi				
13-févr	Jeudi				
14-févr	Vendredi				
17-févr	Lundi				
18-févr	Mardi				
19-févr	Mercredi				
20-févr	Jeudi				
21-févr	Vendredi				
24-févr	Lundi	<u>Congé de détente</u>			
25-févr	Mardi				
26-févr	Mercredi				
27-févr	Jeudi				
28-févr	Vendredi				